

Paris, le 6 octobre 2022



38 rue eugène Oudiné

75013 PARIS

Tel : 01 45 65 02 56

07 60 18 78 78

snuepversailles@gmail.com

<http://versailles.snuep.fr/>

MOTION ADOPTÉE LE 06 OCTOBRE 2022 PAR LE BUREAU ACADEMIQUE DE VERSAILLES

Contexte :

Dimanche 4 septembre, Kai Terada, co-secrétaire départemental de SUD éducation 92 et enseignant au lycée Joliot-Curie de Nanterre (92), s'est vu notifier par le rectorat une suspension de 4 mois. Jeudi 22 septembre, au lendemain d'un rassemblement d'ampleur devant le ministère, Kai recevait du rectorat son arrêté d'affectation dans un établissement, rendant effective la « mutation dans l'intérêt du service » dont il fait l'objet. Il s'agit manifestement d'un nouveau cas de répression antisyndicale. Les justifications données par le rectorat à sa mutation mentionnent notamment le fait que son militantisme déborde « l'exercice normal d'une activité syndicale ».

- Le Bureau académique du SNUEP-FSU Versailles dénonce avec la plus grande force « cette mutation dans l'intérêt du service » qui n'est que de la répression syndicale déguisée.
- Le Bureau académique du SNUEP-FSU Versailles exige que Kai Terada soit rétabli immédiatement dans ses fonctions et que le motif de la suspension lui soit communiqué. Le Bureau académique du SNUEP-FSU Versailles dénonce cette tentative d'intimidation.
- Le Bureau académique du SNUEP-FSU Versailles appellent des personnels à participer massivement à une journée d'action en soutien à Kai Terada et contre la répression anti-syndicale, à se saisir de la journée du 11 octobre et à se mobiliser y compris par la grève partout où cela est possible.

Fait à paris le 06/10/2022

Pour : 7 Contre : 0 NPPV : 0 Abst : 0